

42201
Code INSEE

MAIRIE ST APPOLINARD - Budget Communal
Commune
N° 31 121022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20221012-31121022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2022
Affichage : 13/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES :
Contre 0
Pour 12

Date de convocation : 03/10/2022

L'an deux mil vingt deux, le 12 octobre, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Annick FLACHER, le Maire.

Objet : REGULARISATION

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 020 : Dépenses imprévues Invest		500,00 €		
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest		500,00 €		
D 168758 : Autres dettes autres groupements		10 000,00 €		
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		10 000,00 €		
D 2041582 : GFP : Bâtiments et installation			10 000,00 €	
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées			10 000,00 €	
D 2183 : Ecran			500,00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles			500,00 €	
D 2313 : Travaux sur bâtiments	4 500,00 €			
D 2315 : Amélioration défense incendie		4 500,00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	4 500,00 €			
Total	15 000,00 €		15 000,00 €	
Total Général			0,00 €	0,00 €

Certifié exécutoire par Annick FLACHER, le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Saint Appolinard, le 12/10/2022.

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
J. GERY



Le Maire
A. FLACHER